

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

iMGP Japan Opportunities Fund (le « Fonds »)

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, société d'investissement à capital variable (la « Société »)

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Fund) : iM Global Partner Asset Management S.A. (société luxembourgeoise faisant partie d'iM Global Partner)

Classe d'Actions R CHF HP ISIN : LU1383567283

Site Internet : www.imgp.com. Veuillez appelez le +352 26 27 36 –1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée de contrôler iM Global Partner Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

iM Global Partner Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

iMGP est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) (numéro de registre : 1923).

Document valide en date du : 12/02/2025

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable au titre de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et admissible au statut d'OPCVM. Le produit qui vous est proposé est une Classe d'Actions du Fonds.

Durée

Le Fonds ne possède aucune date d'échéance. Il a été créé pour une durée illimitée, et l'Initiateur du PRIIP n'a pas le droit d'y mettre fin de manière unilatérale. Le Fonds et la Classe d'Actions peuvent être clôturés prématurément et liquidés dans les cas visés dans le prospectus et dans les statuts de la Société.

Objectifs

L'objectif de ce Fonds est de fournir à ses investisseurs une plus-value en capital ; au moins deux tiers des actifs du Fonds seront investis à tout moment dans des actions et autres instruments assimilés émis par des sociétés dont le siège social est situé au Japon. Le Fonds peut acheter des titres négociés sur les marchés réglementés répertoriés à la section 13, « Restrictions d'investissement », et en particulier sur le JASDAQ. Le Fonds promet des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR mais n'a pas l'investissement durable pour objectif.

Le Gestionnaire délégué considère que la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorise la création de valeur à long terme, permettant de promouvoir un changement positif. À cette fin, la Société de gestion a adopté une politique ESG qu'il est possible de consulter sur le site www.imgp.com. Dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le Fonds, le portefeuille cherche à obtenir un score ESG supérieur à celui de l'indice tel que mesuré par la méthodologie du Gestionnaire délégué, ainsi qu'à parvenir à une intensité de carbone inférieure à celle de son indice.

L'indice TOPIX Net TR est employé, dans la monnaie appropriée d'une classe d'actions donnée du Fonds, principalement aux fins de comparaison, y compris de comparaison de la performance. Bien que le Fonds soit géré activement et que le Gestionnaire délégué ne soit pas tenu d'investir conformément à la composition de l'indice, le Fonds peut être soumis à des contraintes propres à certains indicateurs de risque ou à certaines restrictions liées à l'indice. Les informations relatives à ces contraintes sont

disponibles auprès de la Société de gestion à tout moment. L'indice est un indice général pondéré du marché qui n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Le Fonds n'investira pas plus de 10% de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC ou 10% de son actif net dans des REIT.

Le Fonds peut également investir dans des instruments financiers dérivés afin de gérer son portefeuille de façon efficace et de protéger ses actifs et passifs ;

Le Fonds est éligible à l'exonération fiscale partielle au titre du GITA ; à cette fin, il respecte les restrictions d'investissement spécifiques décrites à la Section 13 du prospectus.

Le gestionnaire peut utiliser des techniques de protection lui permettant de réduire partiellement ou intégralement l'exposition du Fonds aux monnaies autres que la devise de base.

Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

La classe d'actions est libellée dans une autre devise que la devise de référence du Fonds. Le risque de change de cette catégorie est couvert par rapport à la devise de référence du Fonds. Toutefois, une couverture totale ne peut être garantie.

Investisseurs de détail visés

Ce Fonds s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent bénéficier de la performance des actions sur les différents marchés financiers cibles, qui sont capables d'évaluer les mérites et les risques d'un tel investissement, qui sont en mesure de supporter la perte de la totalité de leur investissement et qui possèdent un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Cette Classe d'Actions peut être souscrite par n'importe quel type d'investisseur. Il est recommandé aux investisseurs de n'investir qu'une partie de leurs avoirs dans un tel Fonds.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples (la « Société »). Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour la Société. L'actif et le passif de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds. Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.

Conversions : Vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment de la Société, ou de cette Classe d'Actions à une autre Classe d'Actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus et/ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



À risque plus faible À risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque présuppose que vous conserverez le Fonds jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le Fonds été classé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du Fonds à vous payer.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les risques significatifs pour le Fonds, mais non repris dans cet indicateur sont notamment les suivants :

Risque opérationnel : Les problèmes ou erreurs d'ordre humain ou technique au cours du traitement des transactions et/ou du calcul de la VNI du Fonds peuvent entraîner des pertes.

Risque de liquidité : La vente de titres sur des marchés à faibles volumes peut avoir un impact négatif sur la valorisation, entraînant des pertes.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : Les transactions sur produits dérivés génèrent un endettement qui peut accentuer les pertes si la stratégie (telle que la couverture, l'exposition, la gestion efficace du portefeuille) n'a pas l'effet prévu dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie : Lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées à des contrats tels que des dépôts à terme ou des produits dérivés de gré à gré, des pertes peuvent survenir.

Pour de plus amples informations sur les risques associés à ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège social de la SICAV.

Ce Fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples basés sur les meilleures et les pires performances, ainsi que sur la performance moyenne du Fonds et/ou de l'indice de référence correspondant au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 CHF

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 490 CHF	2 320 CHF
	Rendement annuel moyen	-75,1%	-25,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 170 CHF	9 000 CHF
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 720 CHF	12 200 CHF
	Rendement annuel moyen	7,2%	4,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 790 CHF	17 710 CHF
	Rendement annuel moyen	37,9%	12,1%

Ce tableau présente les sommes que vous pourriez récupérer sur la période de détention recommandée de 5 ans, selon les différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 07.2015 et 07.2020.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2018 et mai 2023.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2019 et juillet 2024.

Que se passe-t-il si iM Global Partner Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La situation de la Société de gestion ne devrait pas avoir d'incidence sur les paiements liés au rachat d'actions du Fonds. Le Dépositaire du Fonds est responsable de la conservation de ses actifs, et il est tenu par la loi de séparer les actifs du Fonds de ses propres actifs. Il existe un risque de défaut potentiel si les actifs détenus auprès du dépositaire (ou d'un tiers auquel leur garde a été déléguée) sont perdus. Le Dépositaire est généralement responsable de cette perte envers le Fonds ou ses investisseurs, sauf si cette perte est le résultat d'un événement extérieur échappant à son contrôle. Le Fonds n'est couvert par aucun mécanisme d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vend ce Fonds ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Qu'un investissement de 10 000 CHF a été réalisé.

Investissement de 10 000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	190 CHF	688 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	1,9%	1,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,22% avant déduction des coûts et de 4,06% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Fonds afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

10 000 CHF investis et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 CHF
Coûts de sortie	1,00% L'impact des coûts liés à la revente de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer, et il se peut que vous payiez moins.	100 CHF
Frais de conversion	1,00% Le cas échéant. Veuillez consulter les sections du prospectus consacrées aux conversions pour connaître les situations et les conditions applicables.	100 CHF
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% L'incidence des frais que nous engageons chaque année pour gérer ce Fonds. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 CHF
Coûts de transaction	0,05% L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents de ce Fonds par nos soins. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	5 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Néant	0 CHF

Ces tableaux présentent l'impact des différents coûts sur le rendement d'investissement que vous pourriez toucher après la période de détention recommandée ainsi que les significations des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Vu l'objectif et la politique d'investissement du Fonds et les instruments et marchés financiers cibles dans lesquels le Fonds investit, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la période de détention recommandée.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds.

Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.

La valeur du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant le Fonds ou le comportement d'iM Global Partner Asset Management S.A., vous pouvez nous contacter par courrier postal ou par courrier électronique à l'adresse client_services@imgp.com ou eucompliance@imgp.com. Nous traiterons votre demande et nous vous fournirons une réponse en temps voulu. Des informations plus détaillées concernant notre Politique en matière de réclamations sont disponibles sur le site www.imgp.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances passés mis à jour mensuellement sur le site www.imgp.com.

Les données relatives aux performances passées de ce Fonds sont présentées pour une période de 7 ans. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.imgp.com.

Agent payeur : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, CH-1260 Nyon. Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 route de Signy, CH-1260 Nyon.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Ce document doit être remis gratuitement aux investisseurs avant leur investissement. Les informations contenues dans le présent DIC sont complétées par les statuts et le prospectus de la Société.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Ce document d'informations clés est mis à jour au minimum chaque année.